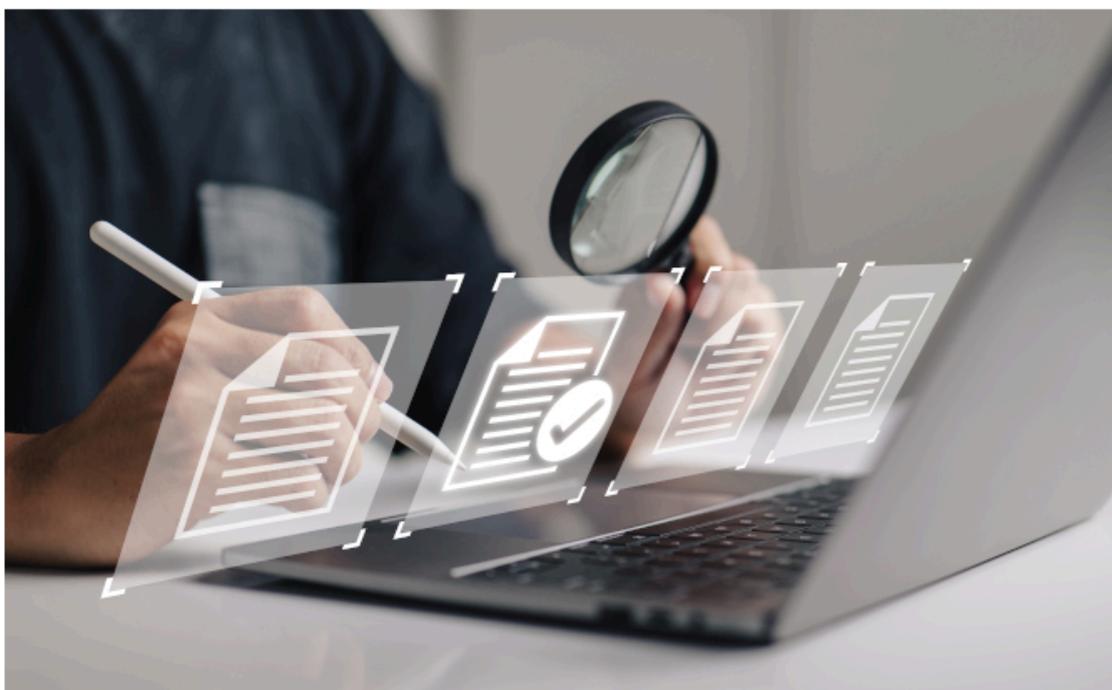




DIGITALISATION

NUMÉRIQUE

## Dédouanement dématérialisé : la digitalisation au service du commerce international



### Dans cet article:



1. Pourquoi digitaliser le dédouanement ?
2. Dématérialisation partielle ou totale : un enjeu majeur
3. L'intégration des documents dématérialisés chez les transporteurs
4. TDI, facilitateur de la transition digitale

Dans un contexte où la digitalisation est un levier stratégique pour la fluidité des échanges commerciaux, le dédouanement dématérialisé (**Paperless Customs Clearance**) s'impose comme une évolution incontournable.

Cette transformation vise à simplifier les procédures douanières en remplaçant les documents papier par des **versions dématérialisées**, permettant ainsi un gain de temps important et une réduction des coûts administratifs.

## Pourquoi digitaliser le dédouanement ?

Dans les échanges internationaux, le passage en douane représente une étape critique du transport de marchandises.

De manière traditionnelle, les échanges nécessitent l'impression et la transmission physique de plusieurs exemplaires de la facture commerciale, document clé pour identifier les marchandises et calculer les droits et taxes.

Avec le principe de **Paperless Customs Clearance**, il est désormais aussi possible de transmettre les documents sous format numérique, optimisant ainsi :

- Les **délais de traitement** douanier
- Le **risque d'erreur humaine** et de perte de documents
- L'**empreinte carbone** liée aux impressions papier

## Dématérialisation partielle ou totale : un enjeu majeur

Toutefois, il est important de bien distinguer les différents niveaux de digitalisation :

- **Dématérialisation partielle** : transmission d'une image numérisée de la facture (ex : PDF)
- **Dématérialisation totale** : dématérialisation de la facture via des champs standardisés d'interfaçage, permettant une automatisation complète du traitement douanier

Le passage à une **digitalisation totale** est aujourd'hui fortement encouragé, car il assure une meilleure conformité aux exigences des douanes et optimise la gestion des flux de marchandises.

À terme, l'absence de dématérialisation pourrait entraîner des surcoûts significatifs.

## L'intégration des documents dématérialisés chez les transporteurs

De nombreux transporteurs ont déjà adopté des **solutions « paperless »**, qui permettent une transmission instantanée des données aux douanes et aux partenaires logistiques.

Cependant, la dématérialisation totale n'est pas encore universellement applicable en raison de contraintes réglementaires ou techniques à l'exportation (pays d'origine) et/ou à l'importation (pays de destination). Ces limitations varient selon les transporteurs, les formats de documents requis et les cadres juridiques des pays concernés.

À l'échelle européenne, l'Union Européenne prévoit de mettre en place la réglementation **eFTI (Electronic Freight Transport Information)**, qui entrera pleinement en vigueur à compter du **9 juillet 2027**. Cette initiative vise à créer un cadre standardisé pour la transmission des données de transport via des plateformes numériques certifiées, facilitant ainsi l'adoption généralisée de la dématérialisation.

## **TDI, facilitateur de la transition digitale**

Face à l'évolution des réglementations et aux enjeux de la digitalisation, les entreprises se voient de plus en plus contraintes à adapter leur gestion documentaire pour garantir une transition fluide et efficace vers une gestion dématérialisée.

TDI accompagne cette transformation en s'efforçant de standardiser les flux et d'intégrer les différents processus proposés par les transporteurs, afin de faciliter la dématérialisation, y compris les éventuelles étapes de consolidation des informations nécessaires à un dédouanement adaptable.

Grâce à une solution pensée pour fluidifier les échanges, TDI permet de réduire les erreurs humaines et de garantir un haut niveau de traçabilité.

[www.tdi-group.com](http://www.tdi-group.com)